

succès dans certaines parties du monde. Il convient de souligner également que le Bureau a aidé, en 1977-1978, plusieurs équipes étrangères de tournage à venir au Canada produire des émissions sur place.

Pour atteindre ses objectifs, le Bureau met à profit une autre formule: les conférences. Il organise ainsi chaque année de nombreuses tournées auxquelles participent des personnalités tant canadiennes qu'étrangères et des visites de groupes à des organismes internationaux tels que l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et la Communauté européenne. De plus, en collaboration avec les services d'information de plusieurs de ces organismes, il met lui-même sur pied de nombreuses expositions et séances de projection de diapositives ou participe à leur organisation. C'est enfin le Bureau qui est responsable de l'administration des subventions versées aux organismes canadiens qui s'intéressent de près à la politique étrangère, tels que l'Institut canadien des affaires internationales, le Centre québécois des relations internationales et l'Atlantic Council of Canada.

Comme on peut le constater, le ministère dispose, par le biais des programmes de relations culturelles et d'information de tout un arsenal d'instruments pour affirmer la présence du Canada à l'étranger. Non seulement met-il en oeuvre de plus en plus de programmes à l'étranger, mais, chemin faisant, il devient rompu aux pratiques de la diplomatie culturelle. On ne peut cependant pas s'attendre à ce qu'à lui seul, le ministère supporte tout le fardeau des relations culturelles du Canada avec l'étranger. Il faudra que de nombreux organismes, publics et privés, entreprises privées, associations professionnelles et philanthropiques lui prêtent main forte pour que le Canada parvienne à imposer ses réalisations culturelles dans le monde. La réalisation de ce projet suppose la mise en place d'une politique dynamique, susceptible de transformer le virtuel en réel.